



Cercle des Escrimeurs

La Colle sur Loup, Saint-Paul de Vence, Vence

2ème DEPARTEMENTAL JEUNES

M9 - M11 - M13 – M15

FLEURET - EPEE – SABRE

DIMANCHE 9 FEVRIER 2020

A VENCE

LIEU : GYMNASSE Maxime CANDAU (Vallon de la Rousse) à Vence
(voir plan)

HORAIRES :

	Dernier appel	Début de la compétition
M15 Fleuret, épée, sabre	8H45	9H00
M13 Fleuret, épée, sabre	10H15	10H30
M11 fleuret et sabre	11H45	12H00
M9 fleuret et sabre	14H15	14H30

DROITS D'ENGAGEMENT : 8€ par tireur à régler sur place

FORMULE : Selon le règlement de l'Association Départementale d'Escrime de la saison 2019-2020 (consultable sur ad06-escrime.fr).

Pour les catégories M11, M13 et M15 : Un tour de poule puis tableau d'élimination direct. On ne tire pas la 3ème place.

Pour la catégorie M9 : 2 tours de poule sans éliminés. Si moins de 8 tireurs, un tour de poule unique puis tableau

Le directoire technique sera constitué sur place.



Cercle des Escrimeurs

La Colle sur Loup, Saint-Paul de Vence, Vence

RECOMPENSES : les 4 premiers tireurs de chaque catégorie seront récompensés.

TENUES ET ARMES : Conforme au règlement départemental 2019-2020.

LICENCE : Licence 2019-20 validée.

ORDRE ET DISCIPLINE : Conformes aux dispositifs de la FFE et au règlement départemental 2019- 2020. **Les clubs doivent envoyer au CEPV la liste des Maîtres d'Armes et coaches habilités à porter les brassards obligatoires pour accéder aux pistes.** En cas d'absence du Maître d'Armes du club, il y a la possibilité de désigner 1 coach jusqu'à 5 tireurs, 2 jusqu'à 10 puis 1 par tranche de 10 tireurs supplémentaires.

ENGAGEMENTS : par les **CLUBS** sur le site de la FFE avant le mercredi 5 Février 2020 (23h59).

Aucun engagement ne sera pris sur place.

Il est demandé aux clubs d'inscrire les arbitres en même temps que les tireurs. Chaque club doit fournir un arbitre à partir de 4 tireurs engagés par catégorie.

Contact le jour de la compétition : 06.15.24.28.39

Une **BUVETTE** fonctionnera sur place toute la journée.

Cercle des Escrimeurs

La Colle sur Loup, Saint-Paul de Vence, Vence

Directions gymnase Maxime CANDAU (Vallon de la Rousse) à Vence :

Pour se rendre au gymnase Maxime Candau en venant de Cagnes sur Mer:

Aller à Vence directement sans passer par la vieille ville puis suivre la direction Tourettes-sur-Loup, route départementale D2210.

100m après votre passage sous un petit pont, tournez à gauche juste après la caserne des pompiers, vous êtes sur le parking, le gymnase est en contre bas. Son accès se fait par un escalier au fond de ce parking.

